

L'EC  
TRIBU

MON COLLÈGE PASSE AU VERT



Département  
des Landes



Les Landes au menu !

Depuis 2005, le Département des Landes s'est engagé dans un programme précurseur de prévention des déchets structuré autour de 10 actions dont notamment l'information et la sensibilisation des Landais. C'est dans ce cadre, en partenariat avec les établissements scolaires et en concertation avec l'Education Nationale, que des actions ont été menées auprès des collégiens sous la forme de concours notamment.

De 2012 à 2015, les cinq collèges volontaires de Linxe, Montfort-en-Chalosse, Pouillon, Roquefort et Villeneuve-de-Marsan, ont testé et mis en œuvre un plan de prévention et de gestion de leurs déchets.

Le Département a souhaité généraliser la démarche à l'ensemble des collèges publics landais. Dans ce cadre, vingt nouveaux collèges ont intégré ce dispositif : Biscarrosse (Jean-Mermoz et Nelson-Mandela), Capbreton, Dax (Albret et Léon-des-Landes), Geaune, Hagetmau, Labenne, Labouheyre, Labrit, Mimizan, Mont-de-Marsan (Cel le Gaucher), Mugron, Rion-des-Landes, Saint-Martin-de-Seignanx, Saint-Paul-lès-Dax (Danielle-Mitterrand), Saint-Pierre-du-Mont, Saint-Sever, Soustons et Tartas.

Suite à la crise sanitaire liée à la Covid-19, les collèges de Biscarrosse (Jean-Mermoz), Labenne, Rion-des-Landes et Saint-Pierre-du-Mont n'ont pas pu conduire entièrement en 2022 la phase 3 du dispositif.

Ils reprennent le dispositif cette année scolaire 2022-2023.

Le collège du Pays des Luys d'Amou intègre également le dispositif cette rentrée scolaire.

## LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF

Chaque établissement constitue une équipe-projet. Chargée de suivre la démarche, elle est composée de représentants de la communauté éducative : principal, adjoint gestionnaire, agents techniques, enseignants et élèves.

**Plusieurs thématiques ont été retenues et seront déclinées sous forme d'actions :**

- lutte contre le gaspillage alimentaire et gestion des biodéchets issus de la restauration collective ;
- collecte des déchets d'activités de soins à risque infectieux, des emballages (cartons, plastiques, ferreux, verre) et des papiers ;
- réduction de la consommation de papier ;
- maîtrise de la politique d'achat et communication interne et externe en matière de développement durable et sur l'opération du collège.

**Le développement de ce dispositif au sein de chaque établissement est accompagné par le Département. Il comprend plusieurs étapes :**

- la réalisation d'un état des lieux de la production et de la gestion actuelle des déchets complétée par une caractérisation des déchets de restauration ;
- la formulation de préconisations et propositions d'actions ;
- la mise en œuvre des actions retenues par l'équipe-projet ;
- l'analyse de leur efficacité et le bilan global ;
- le suivi annuel des actions au travers d'indicateurs prédéterminés.

## UNE INFORMATION FORTE POUR UNE DÉMARCHE BIEN IDENTIFIÉE

Mobiliser tous les acteurs et relais pour comprendre les enjeux, impliquer la communauté éducative dans le projet, engager les différents protagonistes dans le passage aux gestes écoresponsables, valoriser l'engagement des collègues, partager les expériences : autant d'objectifs à atteindre pour une communication performante sur l'opération.

Un nom, une accroche et une charte graphique ont été créés pour identifier ce dispositif : "L'Eco Tribu, Mon collège passe au vert". Ils seront utilisés sur l'ensemble des outils de communication et seront mis à disposition pour une diffusion au sein des établissements.



MON COLLÈGE PASSE AU VERT



## Département des Landes

Direction de l'Environnement  
Plan de prévention des déchets  
Hôtel du département  
23 rue Victor Hugo  
40025 Mont-de-Marsan cedex  
Tél : 05 58 05 40 40  
caroline.salle@landes.fr

[leslandesaumenu.fr](http://leslandesaumenu.fr)

# J'AGIS, JE RÉDUIS, JE TRIE... C'EST PARTI !



Le dispositif "L'Eco Tribu, Mon collègue passe au vert" est une démarche portée par les directions de l'Environnement et de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports du Département des Landes.

